

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 22 (1962)

Rubrik: Relations avec les autorités, les milieux intéressés au tourisme et d'autres organisations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous tenons avant tout à exprimer notre reconnaissance à M. le Conseiller fédéral Willy Spühler, chef du département des postes et des chemins de fer, pour la compréhension dont il n'a cessé de faire preuve à l'égard des problèmes touristiques et tout particulièrement des besoins de notre organisation. Nous avons continué à entretenir les relations les meilleures avec l'Office fédéral des transports, l'Administration fédérale des finances, le Bureau fédéral de statistique et les diverses divisions du Département politique fédéral. Comme au cours des années précédentes, nous avons eu le plaisir d'initier aux problèmes touristiques de jeunes stagiaires de ce département. Les représentations diplomatiques et consulaires suisses à l'étranger ont secondé dans toute la mesure du possible nos efforts, en particulier dans les pays où nous n'avons pas d'agence. Nous avons donné suite au vœu exprimé par le délégué du Conseil fédéral à l'assistance technique et mis au courant des problèmes touristiques diverses personnalités venues de pays en voie de développement. Ces contacts ont été fructueux pour les deux parties. La bienveillante collaboration des directions générales des CFF et des PTT, de l'Union suisse d'entreprises de transports, de la Société suisse des hôteliers, de la Société suisse des cafetiers et restaurateurs, de la Fédération routière suisse, de Swissair, de l'Association suisse des stations thermales, de l'Association suisse des directeurs d'office du tourisme, de l'Office suisse d'expansion commerciale, de la Fédération suisse du tourisme, de Pro Helvetia, de la Caisse suisse de voyages, des organisations régionales et locales de tourisme, de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, du Ciné-journal suisse, de la Fédération suisse des agences de voyages, de la presse – tant quotidienne que technique – de la direction de l'Exposition nationale, de la Croix-Rouge Internationale, des associations sportives et de nombreuses institutions culturelles, a grandement contribué à faciliter notre tâche.

Le 13 juin 1962, à Berne, nous avons exposé nos problèmes aux membres du groupe parlementaire du trafic et du tourisme. La projection de diapositives et de films, la présentation d'affiches ont éclairé notre activité.

II. RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS, LES MILIEUX INTÉRESSÉS AU TOURISME ET D'AUTRES ORGANISATIONS